Province de 4000 LIEGE
Arrondissement de 4000 LIEGE

COMMUNE de
4607 D A L H E M

Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
B. DEBATTICE, Chef de bureau administratif
Ligne directe :
04/374.74.32
Courriel :
beatrice.debattice@commune-dalhem.be

EXTRAIT DU CODE
DE LA DEMOCRATIE LOCALE
ET DE LA DECENTRALISATION

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente.
Cependant, si l'assemblée a été convo--quée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

COMMUNE DE 4607 DALHEM

Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du Conseil communal qui se tiendra
à la Maison communale, rue Général Thys n° 27,
le ***JEUDI 28 SEPTEMBRE 2023***
à 20H00

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal de la séance publique du 31.08.2023
2. Communication
3. Police / Arrêtés de police - Ratifications
4. Environnement / Action locale zéro déchet - Mandat 2024 à Intradel
5. Finances / Marché de travaux – Création de trottoirs à Affnay, Bouchtay, Bout de l'Allée et rue du Vicinal à Neufchâteau – Approbation des conditions et du mode de passation

HUIS CLOS

6. Approbation du procès-verbal de la séance à huis clos du 31.08.2023
7. Enseignement / Communications
8. Personnel communal / Désignations et remplacements – Ratifications

Dalhem, le 19 septembre 2023.

Par le Collège,

La Directrice générale, Le Bourgmestre,

J. LEBEAU A. DEWEZ